

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU COMITE SYNDICAL DU 27 MARS 2019**

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le mercredi vingt-sept mars à dix-neuf Heure trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, Jean-Pierre JOURDAIN, François DENISSIEUX, Patrick FIORINI, Olivier SUSINI, Virginie MAS, Patricia MIQUET, Catherine GIORGI, Michelle HUVET, Didier PIGNARD.

Excusés : Gérard EVANGELISTA (pouvoir à Monsieur TALUT), Christiane GUICHERD (pouvoir à Madame MIQUET), Hervé MASSARDIER (pouvoir à Monsieur THOMAS).

**Objet : Compte administratif 2018**

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du syndicat intercommunal pour l'exercice 2018.

I - FONCTIONNEMENT				II - INVESTISSEMENT			
Recettes de Fonctionnement				Recettes d'investissement			
Chapitres				Chapitres			
13	Atténuation de charges	75 649.33	30 000.00	76	596.69		
70	Produit des services	412 770.21	370 000.00	409	087.42		
73	Impôts et taxes						
74	Dotations et participations	1 761 711.90	1 731 065.00	1 757	238.60		
75	Autres produits de gestion courante	36 240.00	36 400.00	34	470.00		
76	Produits financiers	3 985.62	3 985.00	43	841.76		
77	Produits exceptionnels	24 645.50	200.00	309	06		
78	Redites sur amort. et dévaluat.						
<b>Total Recettes réelles</b>		<b>2 315 082.56</b>	<b>2 192 490.00</b>	<b>2 321 533.53</b>			
42	Opérations d'aide entre sections						
R.002	Résultat reporté		290 000.00				
<b>A - Total Recettes de fonctionnement</b>		<b>2 315 082.56</b>	<b>2 482 490.00</b>	<b>2 321 533.53</b>			
<b>Depenses de Fonctionnement</b>				<b>Depenses d'investissement</b>			
<b>Chapitres</b>				<b>Chapitres</b>			
11	Charges à caractère général	436 395.96	595 000.00	507	544.57		
12	Charges de personnel	941 613.90	1 060 000.00	941	725.06		
65	Autres charges de gestion courante	243 802.21	265 500.00	254	279.41		
66	Charges financières	13 019.28	45 000.00	12	140.27		
67	Charges exceptionnelles	2 450.69					
68	Dotations aux amortissements						
<b>Total Dépenses réelles</b>		<b>1 636 981.96</b>	<b>1 955 500.00</b>	<b>1 715 699.31</b>			
023	Virement à la section d'investiss.		425 450.00				
042	Opérations d'aide entre sections	117 280.69	101 500.00	101	174.09		
<b>B - Total Dépenses de fonctionnement</b>		<b>1 084 262.65</b>	<b>2 482 490.00</b>	<b>1 816 863.40</b>			
<b>Excédent ou Déficit de clôture</b>				<b>Excédent ou Déficit de clôture</b>			
510 720.91				504 670.13			
<b>Excédent reporté de l'année précédente</b>				<b>Déficit reporté de l'année précédente</b>			
300 000.00				- 267 479.55			
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE</b>				<b>DEFICIT D'INVESTISSEMENT CUMULE</b>			
810 720.91				- 175 136.69			
				- 44 977.51			

Il fait apparaître les résultats suivants :

- Dans la section de Fonctionnement, un excédent cumulé de 794 670.13 €
- Dans la section d'Investissement, un déficit cumulé de 44 977.51 €
- Des restes à réaliser à reporter en 2019 :
  - o 2 439.60 € en dépenses,
  - o 4 030.66 € en recettes,

- Des charges et des produits rattachés en section de fonctionnement pour 16 658.05 € et 74 965.90 €.

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2018, le Président quitte la salle du conseil.

Le doyen, Olivier SUSINI, fait voter le Compte Administratif.

Après délibération, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **ADOpte** le compte administratif 2018

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.**

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 27 mars 2019

Le Président

Jean-Pierre TALUT

